

ANNEXES AU RAPPORT DE PRÉSENTATION

Espaces de Nature en Ville



Révision du SCOT
Document approuvé le 2 juillet 2024



EXTRAIT DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

A.5.2 Promouvoir la qualité urbaine et la qualité de vie

- **Introduire la nature en ville et promouvoir les parcs urbains paysagers**

Le SCOT s'attache à identifier des espaces de nature en ville, c'est à dire des espaces peu imperméabilisés, accessibles aux populations (publics ou privés ouverts au public), situés dans l'espace urbain ou en proche limite. L'objectif étant de préserver ces espaces de nature de l'urbanisation et ainsi se maintenir une qualité de vie pour les quartiers environnants. Les dispositions relatives aux espaces de nature en ville sont développées dans la partie C.4.2.

C.4.2 Promouvoir et valoriser la nature en ville

- **Préserver et créer des espaces de nature en ville**

Les documents d'urbanisme doivent délimiter les espaces de nature repérés par le SCOT et définir les dispositions permettant d'assurer leur protection et de réglementer les aménagements qui y sont autorisés, en lien avec la nature de l'espace et les fonctions qu'ils assurent.

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, au sein de la zone urbaine (notamment dans les secteurs les plus denses) ou à proximité immédiate, les collectivités à travers leurs documents d'urbanisme et leurs politiques d'aménagement doivent affirmer un objectif de maintien ou de création d'espace vert de proximité accessible au public.

.....



POINT MÉTHODE

Comment le SCOT détermine les espaces de nature en ville ?

- 1- L'espace doit se situer au sein des espaces urbanisés ou à proximité immédiate ;
- 2- Il doit avoir une surface supérieure à 2 hectares ;
- 3- Dans le cas d'une surface inférieure à 2 hectares, ce dernier doit valider un certain nombre de critères (au moins 3 critères sur 4) ;
 - Au moins 2 équipements (banc, jeux...)
 - Au moins 2 usages (promenade, activités sportives ou récréatives...)
 - Au moins 2 strates végétales (herbacé, arbustive, arboré...)
 - Une majorité de sols perméables (revêtement et infiltration...).

SOMMAIRE



Alénya, « Jardin Taulera »	8
Alénya, « Square Sayroux ».....	9
Baho « Parc Jeanne de Guardia ».....	10
Le Barcarès « Jardin Méditerranée ».....	11
Le Barcarès « Pinède Avenue du Roussillon	12
Le Barcarès, « La Pinède du Barcarès ».....	13
Bompas, « Parc des sports et des loisirs ».....	14
Cabestany, « Arboretum de Cabestany ».....	15
Cabestany, « Parc Guilhem ».....	16
Cabestany, « Promenade Charles Blanc ».....	17
Cabestany, « Sainte-Camille »	18
Canet-en-Roussillon « Arboretum ».....	19
Canet-en-Roussillon « Square de Catalogne »	20
Canohès, « Las Canals »	21
Cases de Pène, « Bord de l'Agly ».....	22
Corneilla-del-Vercol, « Aspra del Paradis ».....	23
Espira-de-l'Agly, « Allée de la Mairie »	24
Estagel, « Berges de l'Agly »	25
Ille-sur-Têt, « Jardin de l'Hospice.....	26
Ille-sur-Têt, « Jardin du Parc des Sports ».....	27
Latour-Bas-Elne, « Forêt de Latour ».....	28
Latour-Bas-Elne, « Jardin de la Médaille militaire ».....	29
Millas, « Étang de Millas »	30
Millas, « Jardin de la Médiathèque »	31
Montescot, « Parc Saint- Martin ».....	32
Perpignan, « Allée rocade Saint-Jacques »	33
Perpignan, « Bois des Chênes »	34
Perpignan, « Bois des Pins »	35
Perpignan, « Fort del Serrat d'en Vaquer »	36
Perpignan, « Jardin Aspirant Leon Buffet».....	37
Perpignan, « Jardin Bartholdi ».....	38
Perpignan, « Jardin de la Citadelle ».....	39
Perpignan, « Jardin des Remparts »	40
Perpignan, « Jardin Desprès ».....	41
Perpignan, « Jardin du Champs de Mars ».....	42
Perpignan, « Jardin du Fort Saint-Elme ».....	43
Perpignan, « Jardin Georges Bizet ».....	44

Perpignan, « Jardin Ménestrels ».....	45
Perpignan, « Jardin Pau Roure »	46
Perpignan, « Jardin Sabardeil »	47
Perpignan, « Las Canals »	48
Perpignan, « Chemin des Arcades ».....	49
Perpignan, « Jardin de la Butte ».....	50
Perpignan, « Jardin Visconti ».....	51
Perpignan, « Parc de la Pépinière»	52
Perpignan, « Parc des Sports ».....	53
Perpignan, « Passeig de la Têt »	54
Perpignan, « Quais et rives de la Basse ».....	55
Perpignan / Cabestany, « Sant Vicens ».....	56
Perpignan, « Square Bir Hakeim »	57
Perpignan, « Square de la Médaille militaire »	58
Perpignan, « Square Maillol ».....	59
Peyrestortes, « Promenade du Correc dels Avencs ».....	60
Pézilla-la-Rivière, « Bois les Bardères »	61
Pézilla-la-Rivière, « Aire de loisirs les Bardères »	62
Pollestres, « Parc d'Oriola ».....	63
Ponteilla, « Jardin exotique ».....	64
Rivesaltes, « Berges de l'Agly »	65
Rivesaltes, « Le jardin des rêves ».....	66
Rivesaltes, « Parc de la Guinguette »	67
Rivesaltes, « Parc Mont-Plaisir »	68
Saint-Cyprien, « Jardin des plantes ».....	69
Saint-Cyprien, « Jardin Desnoyer ».....	70
Saint-Cyprien, « Parc Brantôme ».....	71
Saint-Cyprien, « Parc de la Colline »	72
Saint-Cyprien, « Parc de la Prades »	73
Saint-Cyprien, « Parc las Routes ».....	74
Saint-Cyprien, « Trame verte urbaine ».....	75
Saint-Estève, « Aire du Fournas ».....	76
Saint-Estève, « Costa Roja »	77
Saint-Estève, « Étang ».....	78
Saint-Estève, « Jardin exotique »	79
Saint-Estève, « Pinède ».....	80
Saint-Féliu-d'Avall, « Camp del Bosc ».....	81
Saint-Féliu-d'Avall, « Lac de Bouzigues ».....	82
Saint-Hippolyte, « Parc des Jonquilles »	83
Saint-Laurent-de-la-Salanque, « Motte de l'Agly ».....	84

Sainte-Marie, « Espace de la plage »	85
Sainte-Marie, « Espace nature liberté »	86
Saint-Nazaire, « Parc du Bicentenaire »	87
Saint-Nazaire, « Parc Durand »	88
Saleilles, « Forêt de Saleilles »	89
Saleilles, « La Colomina de Canet »	90
Saleilles, « Parc Sud-Roussillon »	91
Le Soler, « Parc de l'Observatoire »	92
Le Soler, « Plan d'eau du Soler »	93
Théza, « Parc des 15 Olius »	94
Théza, « Parc Jonquères »	95
Thuir, « Espace François Mitterrand »	96
Thuir, « Parc Byrrh »	97
Torreilles, « Berges du Bourdigou »	98
Torreilles, « Parc de la cave coopérative »	99
Torreilles, « Parc du Jumelage »	100
Toulouges, « Parc de Clairfont »	101
Toulouges, « Projet de poumon vert »	102
Villelongue-de-la-Salanque, « Parc Saint-Antoine »	103
Villelongue-de-la-Salanque, « Parcours de santé »	104
Villeneuve-la-Raho, « Lac de Villeneuve »	105



Alénya, « Jardin Taulera »



Jardin de quartier

➤ Superficie de l'îlot

0,3 hectare

➤ Propriétaire foncier

Public : commune d'Alénya

➤ Accès - stationnement

Rue des Vignes, Avenue de Perpignan

➤ Zonage réglementaire

U : Zone urbaine résidentielle,
assez dense
Espace boisé sauvegardé

➤ Usages

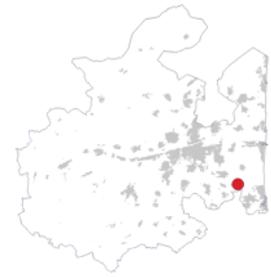
Promenade - détente
Activité récréative



Source : AURCA



Alénya, « Square Sayroux »



Jardin de quartier

- **Superficie de l'îlot**
0,12 hectare
- **Propriétaire foncier**
Public : commune d'Alénya
- **Accès - stationnement**
Avenue des Roses
- **Zonage réglementaire**
U : Zone urbaine résidentielle,
assez dense
- **Usage**
détente





Baho « Parc Jeanne de Guardia »



Jardin de quartier

- **Superficie de l'îlot**
0,15 hectares
- **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Baho
- **Accès - stationnement**
Rue du Ball, Route nationale
Stationnement à proximité
- **Zonage réglementaire**
RNU (Zone UA ancien POS)
- **Usages**
Promenade - Détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Le Barcarès « Jardin Méditerranée »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,8 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune du Barcarès
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue de la Goélette
Cours de la Méditerranée
Absence de stationnement
- ➔ **Zonage réglementaire**
UB : zone de densité moyenne à forte caractérisée par une urbanisation en ordre discontinu
UC : habitat pavillonnaire de faible densité
- ➔ **Usages**
Promenade – Détente



Source : AURCA



Le Barcarès « Pinède Avenue du Roussillon



Espace semi-naturel

➔ Superficie de l'îlot

8,06 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune du Barcarès

➔ Accès - stationnement

Avenue du Roussillon, Avenue de la Grande Plage, Rue du Mas de la Grêle, Rue du Paquebot des sables

Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

N : Zone naturelle de préservation de la biodiversité et des paysages

UB : zone d'habitat discontinue, de moyenne à forte densité

➔ Usages

Promenade – détente

Activités récréatives

Activités sportives



Source : AURCA



Le Barcarès, « La Pinède du Barcarès »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

33,1 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune du Barcarès
Propriétaires privés

➤ Accès - stationnement

Avenue André Malraux, Avenue du Lido, Rue des Palombes, Rond-point du Mas de l'Îlle, Rond-point Arno Klarsfeld
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

NL : zone naturelle à forte valeur paysagère et environnementale (cœur de nature SCOTPR)

➤ Usages

Promenade - détente
Activités sportives



Source : AURCA



Bompas, « Parc des sports et des loisirs »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
6,27 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Bompas
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue du Stade
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
U : Parc des sports concerné par l'interdiction de construction en zone d'aléa très fort du PPRI
- ➔ **Usages**
Promenade - détente
Activités sportives
Activités récréatives



Source : AURCA



Cabestany, « Arboretum de Cabestany »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
1,41 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Cabestany
Propriétaires privés
- ➔ **Accès - stationnement**
Route de Perpignan, Allée des Tilleuls, Chemin des Poissonnières, Allée du Comté de Baixas
- ➔ **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
- ➔ **Usages**
Promenade - détente
Activités sportives



Source : AURCA



Cabestany, « Parc Guilhem »



Parc aménagé urbain

- **Superficie de l'îlot**
0,73 hectare
- **Propriétaire foncier**
Non déterminé
- **Accès - stationnement**
Rue Guilhem de Cabestany,
Chemin de Saint Gaudérique,
Avenue du 19 Mars 1962
Stationnement à proximité
- **Zonage réglementaire**
UAa : Zone dense prévue pour
des habitats collectifs et
équipements structurants
- **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA





Cabestany, « Promenade Charles Blanc »



Promenade aménagée

➔ Superficie de l'îlot

1,86 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : commune de Cabestany
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

Rue Charles Blanc, Avenue Simon
Boussiron, Route de Perpignan

➔ Zonage réglementaire

N : Zone naturelle forestière à
protéger en raison de la qualité
des sites, des milieux naturels et
des paysages

➔ Usages

Promenade - détente
Activités sportives



Source : AURCA



Cabestany, « Sainte-Camille »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

21,13 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : commune de Cabestany

➤ Accès - stationnement

Route de Perpignan
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

N : Zone naturelle forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages

➤ Usages

Promenade – détente
Activités sportives
Activités récréatives



Source : AURCA



Canet-en-Roussillon « Arboretum »



Jardin botanique

➔ Superficie de l'îlot

3,72 hectares

➔ Propriétaire foncier

Commune de Canet-en-Roussillon

➔ Accès - stationnement

Avenue de Perpignan
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

Nf : Mas Roussillon et Arboretum
où sont tolérés les commerces et établissements de restauration, les activités liées à la valorisation des produits régionaux et à la formation

➔ Usages

Promenade - Détente
Activités pédagogiques





Canet-en-Roussillon « Square de Catalogne »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,48 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Commune de Canet-en-Roussillon
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue de la Catalogne, Impasse de la Catalogne, Avenue du Roussillon, Rue de la Sardane
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UCb : zone d'habitat de Canet-Plage, construction globalement discontinue
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives





Canohès, « Las Canals »



Promenade aménagée

➤ **Superficie de l'îlot**

4,53 hectares

➤ **Propriétaire foncier**

Public : commune de Canohès

➤ **Accès - stationnement**

Rue de la Couloumine,
Chemin des Carlettes

➤ **Zonage réglementaire**

UE : Zone économique, de type commercial, artisanale
1AUz2 : Zone mixte à dominance d'habitats, avec opération d'aménagement « Mas Gaffard »
A : Zone agricole, à fort potentiel
Zones partiellement soumises au risque inondation

➤ **Usages**

Promenade – détente
Activités sportives



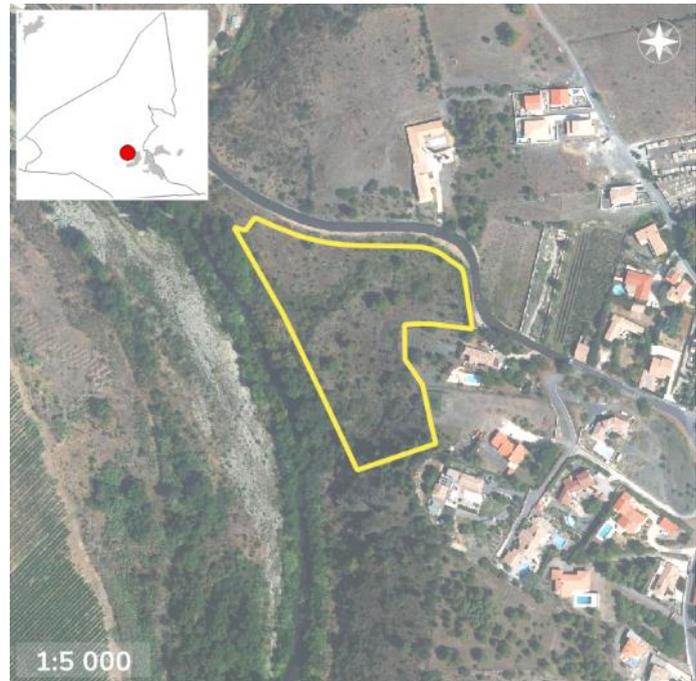


Cases de Pène, « Bord de l'Agly »



Espace semi-naturel

- **Superficie de l'îlot**
1,30 hectares
- **Propriétaire foncier**
Propriétaire privé
- **Accès - stationnement**
Aucun accès aménagé
Pas de stationnement à proximité
- **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle
- **Usages**
Promenade





Corneilla-del-Vercol, « Aspra del Paradis »



Parc aménagé urbain

➔ Superficie de l'îlot

2,2 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Corneilla-del-Vercol
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

Avenue de la Mer, Boulevard Louis Aragon, Rue Georges Sand
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

UB : Zone dense mixte, autour du centre historique
N : Zone naturelle

➔ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA



Espira-de-l'Agly, « Allée de la Mairie »



Jardin de quartier

➔ Superficie de l'îlot

0,72 hectare

➔ Propriétaire foncier

Public : commune d'Espira-de-l'Agly
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

Accès - stationnement
Chemin d'Estagel
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

UB : Quartier relativement dense
à la périphérie du centre-ville

➔ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA

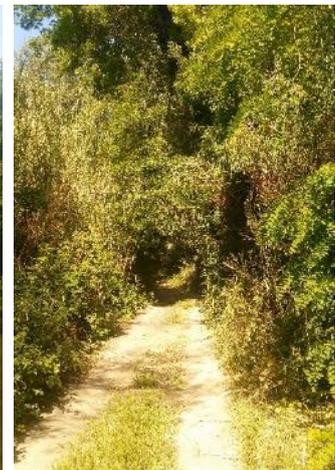


Estagel, « Berges de l'Agly »



Promenade aménagée

- **Superficie de l'îlot**
0,7 hectare
- **Propriétaire foncier**
Propriétaires privés, mais ouvert au public
- **Accès - stationnement**
D117, Route de Maury, Rue Guy Môquet, Rue Urbain Paret, Cami de Tramitja
- **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle protégée
PPRI : Risque d'inondation
- **Usages**
Promenade – détente



Source : AURCA



Ille-sur-Têt, « Jardin de l'Hospice »



Patrimoine

➔ Superficie de l'îlot

0,14 hectare

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune d'Ille-sur-Têt

➔ Accès - stationnement

Rue Sainte-Barbe, Rue du Rempart Est
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

UA1 : Centre historique, zone à l'intérieur des anciens remparts, défini comme site patrimonial remarquable
ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

➔ Usages

Évènements touristiques



➔ Notes

Ouvert très ponctuellement.

Hospice en cours de rénovation, jardin en cours de fouilles.

Réflexions en cours pour l'intégration du jardin dans le parcours de visite.



Ille-sur-Têt, « Jardin du Parc des Sports »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,84 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune d'Ille-sur-Têt
- ➔ **Accès - stationnement**
Accès - stationnement
Rue du 14 Juillet
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UB : Extension du centre-ville à l'Est et à l'Ouest
- ➔ **Usages**
Promenade – détente



Source : mairie d'Ille-sur-Têt



Latour-Bas-Erne, « Forêt de Latour »



Espace naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
4,11 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Latour-Bas-Erne
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue du Grenache, Chemin Rural du Moulin, Impasse Claude Monet (Saint-Cyprien)
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle protégée
PPRI : Risque d'inondation
- ➔ **Usages**
Promenade – Détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA



Latour-Bas-Elne, « Jardin de la Médaille militaire »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,22 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Propriétaires privés, mais ouvert au public
- ➔ **Accès - stationnement**
Accès - stationnement
Avenue de Saint-Cyprien
- ➔ **Zonage réglementaire**
UB : Zone mixte d'habitat, services et activités économiques
- ➔ **Usages**
Promenade – détente





Millas, « Étang de Millas »



Parc aménagé urbain

➤ Superficie de l'îlot

12,34 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Millas

➤ Accès - stationnement

Lieu-dit «Bois de la ville»
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

Np : Plan d'eau et activités
sportives et ludiques comportant
un bâtiment préexistant

➤ Usages

Promenade – détente
Pêche



Source : AURCA

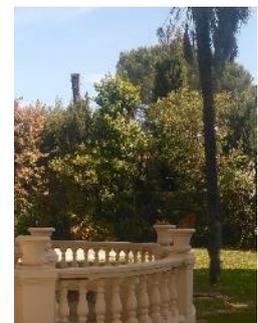


Millas, « Jardin de la Médiathèque »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,3 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Millas
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue de la Fontaine
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage règlementaire**
U1 : Centre ancien
PPRI : Risque d'inondation
Espace boisé classé
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Montescot, « Parc Saint-Martin »



Espace de rétention paysager

➔ Superficie de l'îlot

23,18 hectares

➔ Propriétaire foncier

Inconnu

➔ Accès - stationnement

Chemin de Saint-Martin

➔ Zonage réglementaire

N : Secteur destiné à l'aménagement d'un parc urbain (aménagements hydrauliques, cheminements verts, plantations)

➔ Usages

Promenade – détente
Rétention



Source : AURCA



Perpignan, « Allée rocade Saint-Jacques »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

2,99 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan
Propriétaires privés

➤ Accès - stationnement

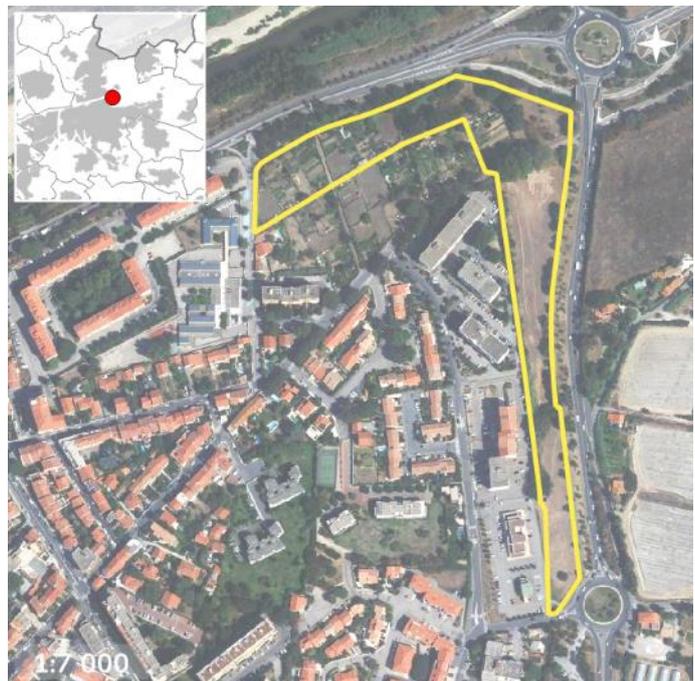
Rue des Mimosas, Rond-Point
Des Platanes, Rue des Dahlias,
Rue Denis Diderot

➤ Zonage réglementaire

A : espace à vocation ordinaire

➤ Usages

Promenade – détente
Activités sportives



Source : AURCA



Perpignan, « Bois des Chênes »



Jardin de quartier

➤ Superficie de l'îlot

9,86 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan
Propriétaires privés

➤ Accès - stationnement

Rue Federico Fellini
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UV : Zone urbaine verte, comprend les parcs, jardins, espaces verts

➤ Usages

Promenade – détente

➤ Notes

Le bois fait l'objet d'une procédure de classement. La volonté de la ville est de conserver l'esprit naturel du site tout en améliorant son caractère pédagogique.



Source : AURCA



Perpignan, « Bois des Pins »



Jardin de quartier

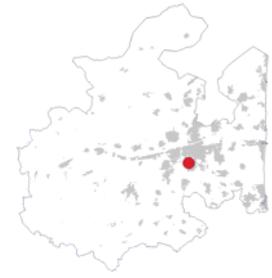
- **Superficie de l'îlot**
0,49 hectare
- **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- **Accès - stationnement**
Rue du Docteur Bouillaud,
Chemin du Mas Palegry
- **Zonage réglementaire**
UV : zone urbaine verte, comprend
les parcs, jardins, espaces verts
- **Usages**
Promenade – détente



Source : AURCA



Perpignan, « Fort del Serrat d'en Vaquer »



Patrimoine

- ➔ **Superficie de l'îlot**
3,96 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Chemin Sainte-Barbe
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
Nb : Espace naturel dans lequel des équipements légers publics liés aux activités d'animation, de loisirs et de détente seront autorisés
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités pédagogiques
Activités récréatives





Perpignan, « Jardin Aspirant Leon Buffet»



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,22 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Charles Bozon, Rue Roland
Garros, Rue Raymond Pitet,
Avenue de la Massane
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC1 : zone urbaine au bâti
Hétérogène et dense
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA





Perpignan, « Jardin Bartholdi »



Jardin de quartier

➤ Superficie de l'îlot

0,92 hectare

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➤ Accès - stationnement

Rue Frederic Bartholdi, Rue de Puyvalador, Rue du Carol, Rue de Balcère, Avenue du Boulès
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UC3ar : zone d'habitat collectif groupé, comportant un risque d'inondation

➤ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Perpignan, « Jardin de la Citadelle »



Patrimoine

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,77 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Jean Vieilledent
- ➔ **Zonage réglementaire**
PSMV : secteur sauvegardé
- ➔ **Usages**
Promenade – détente





Perpignan, « Jardin des Remparts »



Jardin botanique

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,43 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Mucio Miquel, Rue Jean Rière
- ➔ **Zonage réglementaire**
PSMV : secteur sauvegardé
- ➔ **Usages**
Promenade – détente



Source : AURCA



Perpignan, « Jardin Desprès »



Jardin de quartier

➤ Superficie de l'îlot

0,23 hectare

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➤ Accès - stationnement

Rue des Jardins Saint-Louis,
Avenue du Maréchal Joffre
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UB1er : faubourgs attenants au
centre ancien, comportant un
risque d'inondation

➤ Usages

Promenade – détente



Source : AURCA



Perpignan, « Jardin du Champs de Mars »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,73 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Antoine de St Exupéry
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UV : Zone urbaine verte, comprend les parcs, jardins, espaces verts
- ➔ **Usages**
Promenade – Détente





Perpignan, « Jardin du Fort Saint-Elme »



Jardin de quartier

- **Superficie de l'îlot**
0,18 hectare
- **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- **Accès - stationnement**
Rue du Fort Saint-Elme
Stationnement à proximité
- **Zonage règlementaire**
UC3b : habitat collectif groupé
- **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives





Perpignan, « Jardin Georges Bizet »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,15 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Georges Bizet, Rue des Jardins Saint-Louis
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC3ar : zone d'habitat collectif groupé, comportant un risque d'inondation
- ➔ **Usages**
Promenade – détente





Perpignan, « Jardin Ménéstrels »



Jardin de quartier

- **Superficie de l'îlot**
0,07 hectare
- **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- **Accès - stationnement**
Rue Raphael, Rue des Ménéstrels
- **Zonage réglementaire**
UC1 : zone urbaine au bâti hétérogène
- **Usages**
Promenade – détente





Perpignan, « Jardin Pau Roure »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

0,62 hectare

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan
Ministère de la Défense

➤ Accès - stationnement

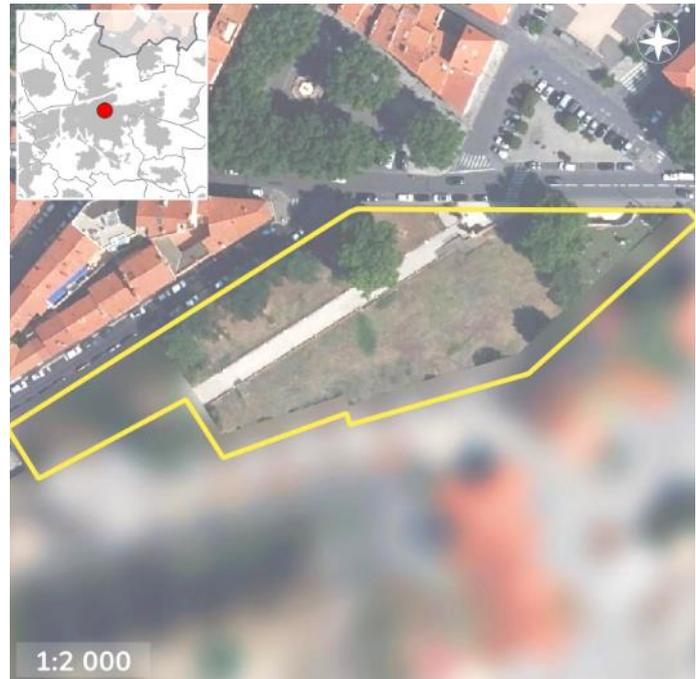
Rue Jean Vielledent
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

PSMV : Secteur sauvegardé

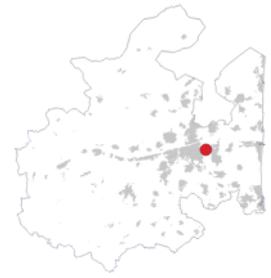
➤ Usages

Promenade – détente





Perpignan, « Jardin Sabardeil »



Jardin de quartier

➤ Superficie de l'îlot

0,34 hectare

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➤ Accès - stationnement

Rue Guillaume Gitard, Rue Philibert Delorme, Rue Germain Soufflot, Rue Jean d'Orbais
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UC1 : zone urbaine au bâti hétérogène

➤ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives





Perpignan, « Las Canals »



Promenade aménagée

➤ Superficie de l'îlot

2,11 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➤ Accès - stationnement

Chemin de Llaury, Avenue de Gérone, Chemin du Mas Bresson

➤ Zonage réglementaire

UE1 : zone industrielle et commerciale

N : zone naturelle

A1 : espace agricole

➤ Usages

Promenade – détente

Activités sportives



Source : AURCA



Perpignan, « Chemin des Arcades »



Promenade aménagée

➔ Superficie de l'îlot

3,39 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

Chemin des Arcades, Rond-Point
Albert Donnezan, Rond-Point René
Cassin

➔ Zonage réglementaire

UE1 : Zone industrielle et
commerciale

UV : Zone urbaine verte devant
être préservée

N : Zone naturelle

➔ Usages

Promenade – détente

Activités sportives



Source : AURCA



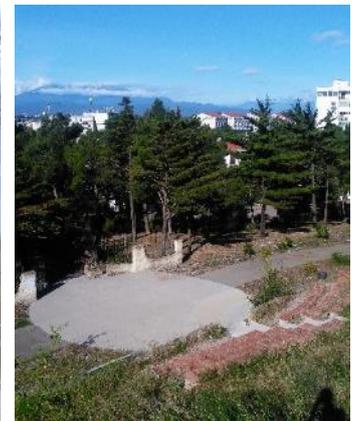
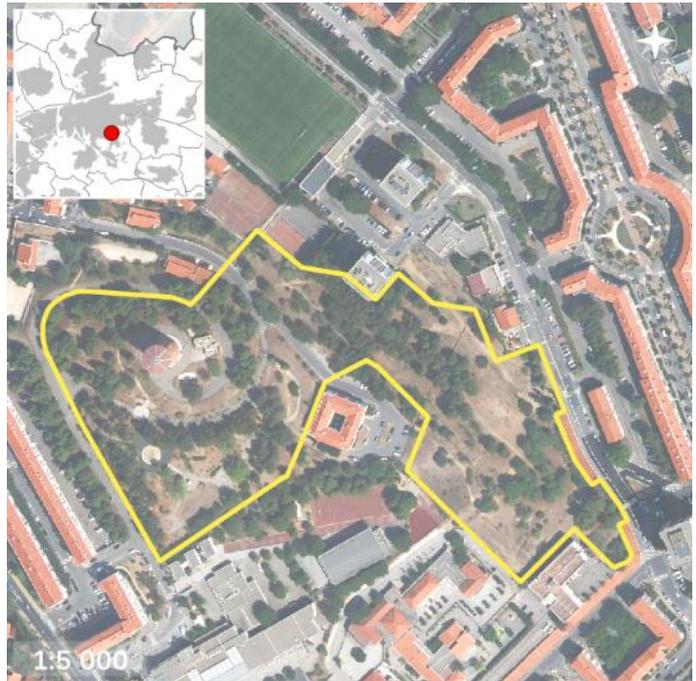


Perpignan, « Jardin de la Butte »



Parc aménagé urbain

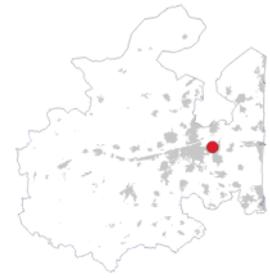
- ➔ **Superficie de l'îlot**
4,32 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
Propriétaires privés
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue Bachaga Saïd Boualam,
Boulevard du Foment de la Sardane
- ➔ **Zonage règlementaire**
UV : zone urbaine verte devant
être préservée
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA



Perpignan, « Jardin Visconti »



Jardin de quartier

- **Superficie de l'îlot**
0,15 hectare
- **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- **Accès - stationnement**
Rue Louis Visconti
- **Zonage réglementaire**
UC1 : zone urbaine au bâti hétérogène
- **Usages**
Promenade – détente



Source : AURCA



Perpignan, « Parc de la Pépinière»



Espace semi-naturel

➔ Superficie de l'îlot

1,24 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➔ Accès - stationnement

Avenue de Grande-Bretagne
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

UV : Zone urbaine verte, comprend
les parcs, jardins, espaces verts

➔ Usages

Promenade – détente
Activités pédagogiques
Activités récréatives



Source : AURCA



Perpignan, « Parc des Sports »



Parc aménagé urbain

➤ Superficie de l'îlot

13,21 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➤ Accès - stationnement

Avenue Paul Alduy

Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UC5 : zone urbaine regroupant des équipements collectifs structurants

➤ Usages

Promenade – détente

Activités sportives



Source : AURCA



Perpignan, « Passeig de la Têt »



Promenade aménagée

➤ Superficie de l'îlot

2,39 hectares

➤ Propriétaire foncier

Propriétaires privés, mais ouvert au public

➤ Accès - stationnement

Avenue du Palais des Expositions
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

Nr : Espace naturel équipé ou non, à valoriser et à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt d'un point de vue esthétique, historique ou écologique

➤ Usages

Promenade – détente
Activités sportives



Source : AURCA



Perpignan, « Quais et rives de la Basse »



Promenade aménagée

➔ Superficie de l'îlot

10,25 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

Quai Vauban, Sadi Carnot, Tassigny, de Barcelone, P. Bourdan, Alfred Nobel, Hanovre, Genève, Avenue Ribère, Rue Jena Guiter, Rue Beaumont, Rue des Raisins, Av. de l'Abbé, JL Torreilles, Athènes, Chemin du Pas de la Pailla

➔ Zonage réglementaire

Nr : Espace naturel équipé ou non, à valoriser et à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt d'un point de vue esthétique, historique ou écologique comportant un risque d'inondation
PSMV : secteur sauvegardé

➔ Usages

Promenade – détente



Source : AURCA



Perpignan / Cabestany, « Sant Vicens »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
15,44 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Boulevard Jean Bourrat
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UV : Zone urbaine verte, comprend les parcs, jardins, espaces verts
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA

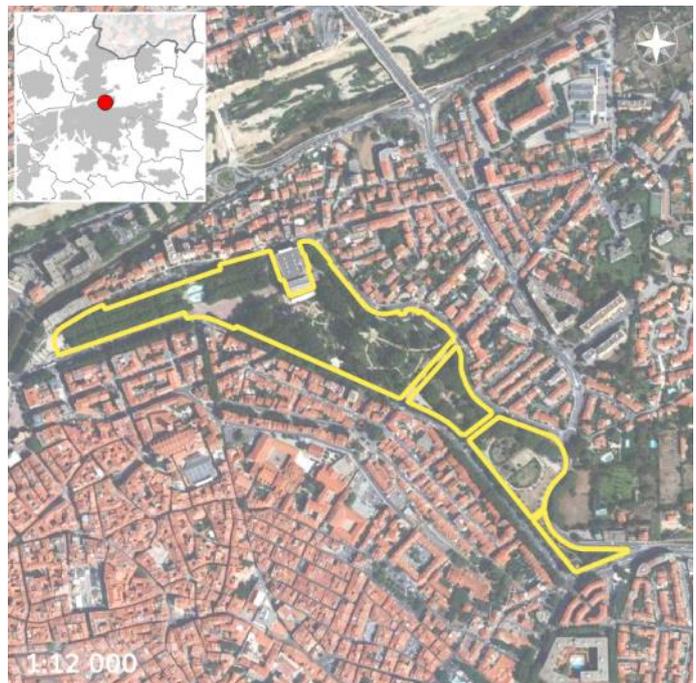


Perpignan, « Square Bir Hakeim »



Par aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
8,19 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Perpignan
- ➔ **Accès - stationnement**
Boulevard Jean Bourrat
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UV : Zone urbaine verte, comprend les parcs, jardins, espaces verts
PSMV : secteur sauvegardé
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Perpignan, « Square de la Médaille militaire »



Jardin de quartier

➔ Superficie de l'îlot

0,11 hectare

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➔ Accès - stationnement

Rue Jean Bart

➔ Zonage réglementaire

UB1er : faubourgs attenants au centre ancien, comportant un risque d'inondation

➔ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives





Perpignan, « Square Maillol »



Parc aménagé urbain

➤ Superficie de l'îlot

11,12 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Perpignan

➤ Accès - stationnement

Avenue du Maréchal Joffre
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UV : Zone urbaine verte, comprend
les parcs, jardins, espaces verts

➤ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA

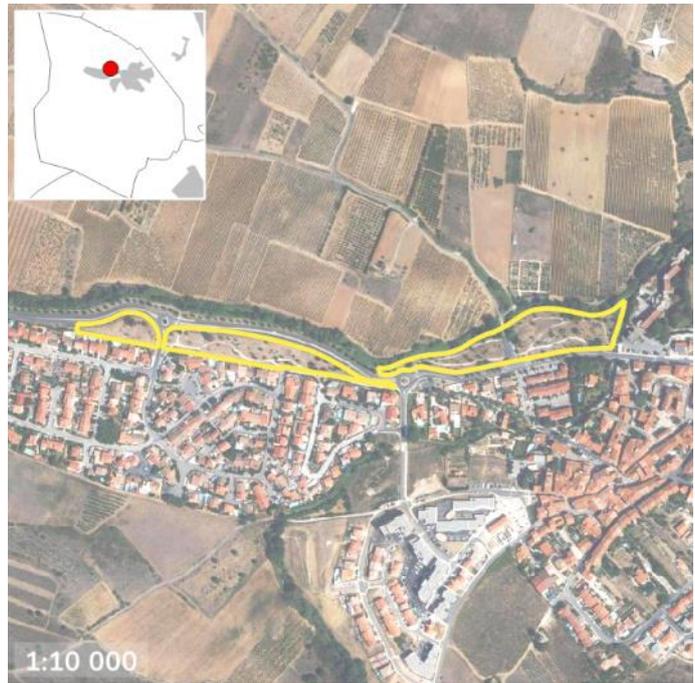


Peyrestortes, « Promenade du Correc dels Avencs »



Promenade aménagée

- ➔ **Superficie de l'îlot**
2,27 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Peyrestortes
Propriétaires privés
- ➔ **Accès - stationnement**
D614
- ➔ **Zonage réglementaire**
RNU (Zone N ancien POS)
- ➔ **Usages**
Promenade – détente





Pézilla-la-Rivière, « Bois les Bardères »



Espace naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,63 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Pézilla-la-Rivière
- ➔ **Accès – stationnement**
Accès en cours de réalisation rue des Grives et rue des Prairies
- ➔ **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle du bois de Bardères dans le village
- ➔ **Usages**
Promenade, détente



Source : Mairie de Pézilla-la-Rivière



Pézilla-la-Rivière, « Aire de loisirs les Bardères »



Parc aménagé urbain

➔ Superficie de l'îlot

0,23 hectare

➔ Propriétaire foncier

Public : commune de Pézilla-la-Rivière

➔ Accès – stationnement

Rue des prairies et rue Cami de la Serre Montèze

➔ Zonage réglementaire

Uas : accueil d'équipements publics ou présentant un intérêt collectif.

➔ Usages

promenade et détente,
activités récréatives



Source : AURCA





Pollestres, « Parc d'Oriola »



Promenade aménagée

➤ Superficie de l'îlot

1,31 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Pollestres

➤ Accès - stationnement

Rue Pierre Jonquères d'Oriola,
Rue Lamartine, Rue Maillols,
Rue des Vergers, Avenue
Pablo Casals

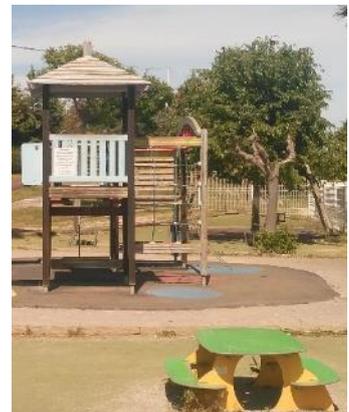
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UC3 : Zone d'habitat résidentiel
mixte

➤ Usages

Promenade – détente
Activités sportives



Source : AURCA



Ponteilla, « Jardin exotique »



Jardin botanique

- **Superficie de l'îlot**
2,92 hectares
- **Propriétaire foncier**
Propriétaires privés
- **Accès - stationnement**
Impasse du Jardin Exotique
Stationnement à proximité
- **Zonage réglementaire**
UBc : Secteur occupé par le jardin exotique et les aménagements liés à cette activité.
- **Usages**
Promenade – détente
Activités pédagogiques



Source : AURCA

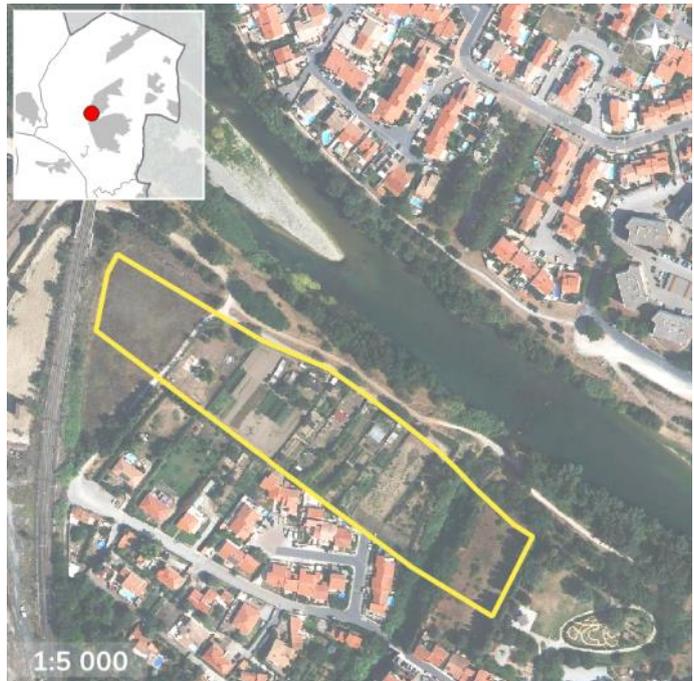


Rivesaltes, « Berges de l'Agly »



Promenade aménagée

- ➔ **Superficie de l'îlot**
2,10 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Rivesaltes
Propriétaires privés
- ➔ **Accès - stationnement**
Quai des Mouettes, Quai de l'Agly,
Rue de la Llobère, Chemin d'Estagel
- ➔ **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle à protéger
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Rivesaltes, « Le jardin des rêves »



Jardin de quartier

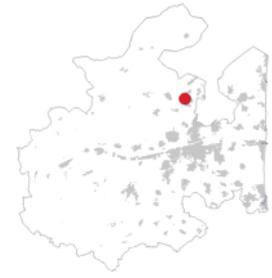
- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,27 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Rivesaltes
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue du Dr Émile Parés,
Rue Gauguin, Rue Matisse
- ➔ **Zonage réglementaire**
UB : Zone à vocation dominante
d'habitat
- ➔ **Usages**
Détente
Activités récréatives



Source : commune de Rivesaltes



Rivesaltes, « Parc de la Guinguette »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
1,20 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Rivesaltes
Syndicat du canal d'arrosage de Rivesaltes
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue de la Guinguette
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle à protéger
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : Mairie de Rivesaltes



Rivesaltes, « Parc Mont-Plaisir »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,37 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Rivesaltes
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue du Roboul
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UB : Zone à vocation dominante d'habitat
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Saint-Cyprien, « Jardin des plantes »



Jardin botanique

- ➔ **Superficie de l'îlot**
3,6 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Saint-Cyprien
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Giuseppe Verdi
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UD : zone de service à caractère public dont les activités sont liées aux besoins socioculturels, sportifs, éducatifs des collectivités
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités pédagogiques



Source : AURCA





Saint-Cyprien, « Jardin Desnoyer »



Jardin de quartier

➔ Superficie de l'îlot

0,67 hectare

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Saint-Cyprien
Syndicat intercommunal
assainissement du bassin d'Elne

➔ Accès - stationnement

Rue du Dr Schweitzer
Boulevard Desnoyer
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

UC : Habitat individuel ou groupé

➔ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Saint-Cyprien, « Parc Brantôme »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,93 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Privé mais ouvert au public
- ➔ **Accès - stationnement**
Cami de la Mar, Rue Olivier de Serres, Rue Brantôme, Rue Eugène Labiche, Rue George de Porto Riche
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC : Zone urbaine à dominance d'habitations individuelles.
Espace boisé protégé.
- ➔ **Usages**
Promenade – détente





Saint-Cyprien, « Parc de la Colline »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
1,02 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Privé mais ouvert au public
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Honoré de Balzac, Impasse Paul Charron, Rue de Hollande, Avenue Maréchal Leclerc
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC : Zone urbaine à dominance d'habitations individuelles.
Espace boisé protégé
- ➔ **Usages**
Promenade – détente

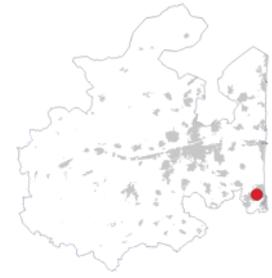


Source : AURCA





Saint-Cyprien, « Parc de la Prades »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
18,01 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Saint-Cyprien
Syndicat intercommunal assainissement du bassin d'Elne
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Giuseppe Verdi
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle et forestière à protéger
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives





Saint-Cyprien, « Parc las Routes »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,76 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Privé mais ouvert au public
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Alain Fournier
Rue André Maurois
Rue Jean Giraudoux
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC : Habitat individuel ou groupé
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives





Saint-Cyprien, « Trame verte urbaine »



Promenade aménagée

- ➔ **Superficie de l'îlot**
4,57 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Saint-Cyprien
- ➔ **Accès - stationnement**
Ville de Saint-Cyprien
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC : Habitat individuel ou groupé
- ➔ **Usages**
Déplacement / Promenade,
Détente, activités sportives



Source : AURCA



Saint-Estève, « Aire du Fournas »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
2,27 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Saint-Estève
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue du Fournas
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UV : Espace à vocation récréative ou sportive ayant une valeur écologique et paysagère à préserver et mettre en valeur
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Saint-Estève, « Costa Roja »



Espace naturel

- **Superficie de l'îlot**
9,82 hectares
- **Propriétaire foncier**
Privé
- **Accès - stationnement**
Avenue Torremilà
Pas de stationnement
- **Zonage réglementaire**
Ncv : Ceinture verte communale
constituant un accès à la nature
A : Zone agricole à protéger en
raison du potentiel agronomique,
biologique ou paysager
- **Usages**
Promenade – détente





Saint-Estève, « Étang »



Espace naturel

- **Superficie de l'îlot**
4,19 hectares
- **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Saint-Estève
- **Accès - stationnement**
Route de Rivesaltes
Boulevard de l'Atelier
Stationnement à proximité
- **Zonage réglementaire**
UV : Espace à vocation récréative ou sportive ayant une valeur écologique et paysagère à préserver et mettre en valeur
- **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA



Saint-Estève, « Jardin exotique »



Jardin botanique

➤ Superficie de l'îlot

0,64 hectare

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune de Saint-Estève

➤ Accès - stationnement

Chemin des Aloès

Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UV : Espace à vocation récréative ou sportive ayant une valeur écologique et paysagère à préserver et mettre en valeur

➤ Usages

Promenade – détente

Activités pédagogiques



Source : AURCA



Saint-Estève, « Pinède »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

27,05 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : commune de Saint Estève

Privé : La Catalane V

➤ Accès - stationnement

Avenue de Baixas

Rue du Fournas

Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

Ncv : Ceinture verte communale
constituant un accès à la nature

➤ Usages

Promenade – détente

Activités sportives





Saint-Félicu-d'Avall, « Camp del Bosc »



Espace naturel

➔ Superficie de l'îlot

6,85 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : commune de Saint-Félicu-d'Avall
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

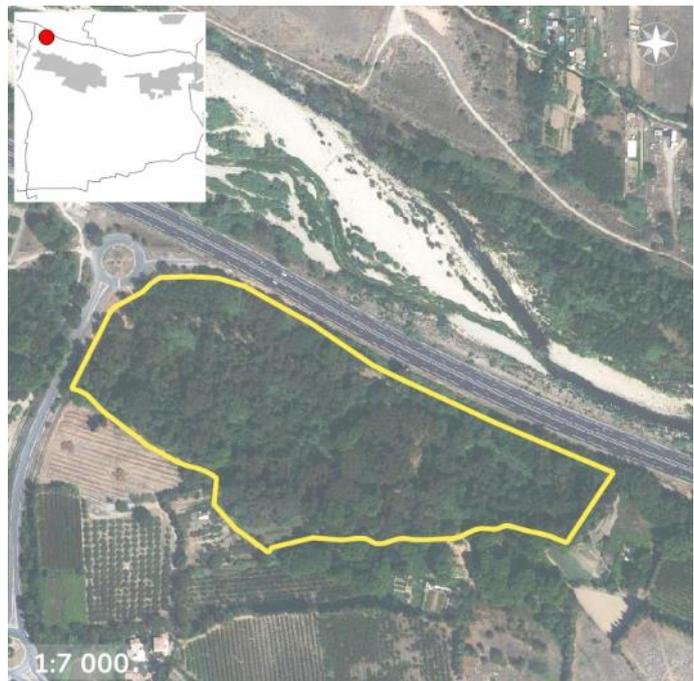
Cami del Camp

➔ Zonage règlementaire

N : Zone naturelle à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages
Espace boisé classé

➔ Usages

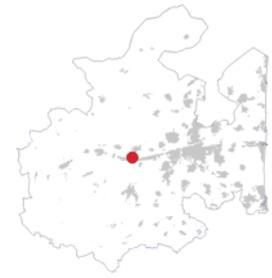
Promenade - détente



Source : AURCA

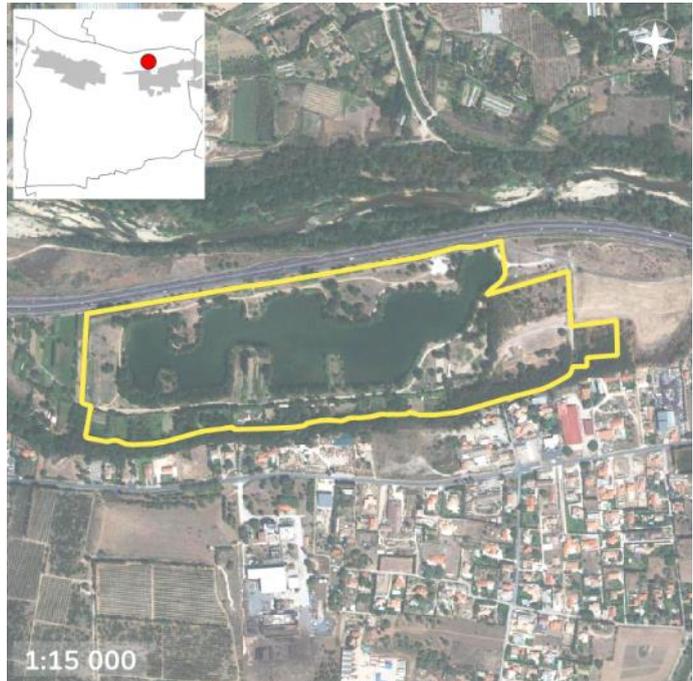


Saint-Félicu-d'Avall, « Lac de Bouzigues »



Espace naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
27,43 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Saint-Félicu-d'Avall
Propriétaires privés
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue du Languedoc
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
Nb : Plan d'eau des Bouzigues
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Pêche





Saint-Hippolyte, « Parc des Jonquilles »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
1,09 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Saint-Hippolyte
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue des Jonquilles
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
NE : Équipements et espaces publics
Soumis à la Loi Littoral
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives





Saint-Laurent-de-la-Salanque, « Motte de l'Agly »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
6,08 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque
- ➔ **Accès - stationnement**
D11, Rue du Souvenir
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
NEQ1 : Espace naturel devant être équipé pour des activités sportives et de loisirs
PPRN : Zone inondable
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives
Fêtes et évènements



Source : AURCA



Sainte-Marie, « Espace de la plage »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
2,5 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Sainte-Marie
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
NI : Application de la Loi Littoral dans laquelle s'applique la bande des 100m
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA



Sainte-Marie, « Espace nature liberté »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
6,48 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Sainte-Marie
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue des Grenadiers, Rue des Cerisiers
- ➔ **Zonage règlementaire**
N : Zone naturelle à protéger
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA



Saint-Nazaire, « Parc du Bicentenaire »



Jardin de quartier

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,56 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Saint-Nazaire
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue de Cabestany
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage règlementaire**
UA : Zone urbaine continue
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Saint-Nazaire, « Parc Durand »



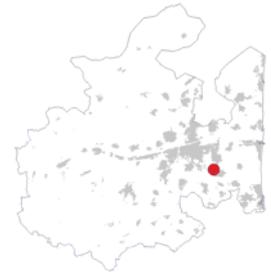
Jardin de quartier

- **Superficie de l'îlot**
0,17 hectare
- **Propriétaire foncier**
Public : commune de Saint-Nazaire
- **Accès - stationnement**
Avenue d'Elbe, Rue du Parc
- **Zonage réglementaire**
UA : Zone urbaine continue
Espace boisé protégé
- **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



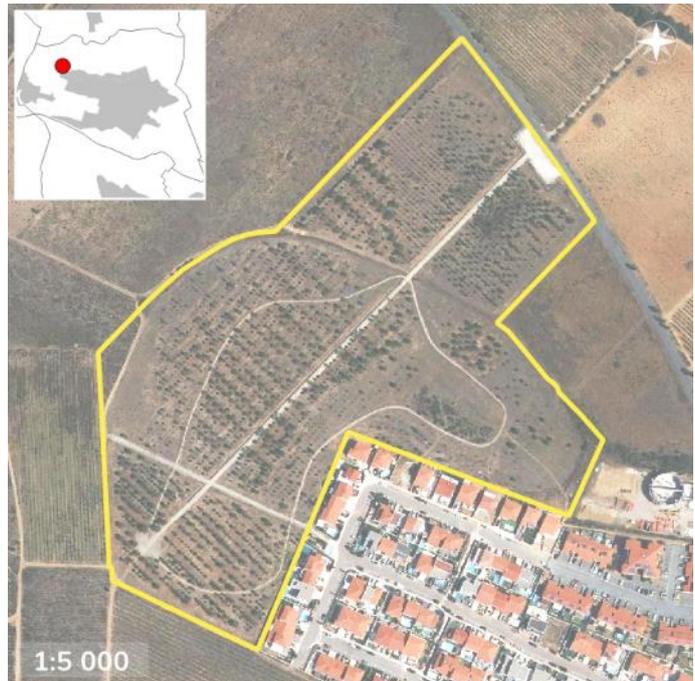


Saleilles, « Forêt de Saleilles »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
7,01 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : commune de Saleilles
- ➔ **Accès - stationnement**
Chemin du Pou de Las Couloubres,
Rue de la Syrah
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
Nf : Zone naturelle englobant la
forêt communale
- ➔ **Usages**
Promenade – détente





Saleilles, « La Colomina de Canet »



Parc aménagé urbain

➔ Superficie de l'îlot

0,5 hectare

➔ Propriétaire foncier

Public : commune de Saleilles

➔ Accès - stationnement

Rue de la Poste

Boulevard du 8 mai 1945

Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

UB : habitation récente de type résidentiel en ordre aéré

➔ Usages

Promenade – détente

Activités récréatives



Source : AURCA



Saleilles, « Parc Sud-Roussillon »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

2,24 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : commune de Saleilles

➤ Accès - stationnement

Rue des Fenouillèdes
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UE3 : ZAC Activités économiques
Sud Roussillon

➤ Usages

Promenade – détente
Pêche

➤ À savoir

Le plan d'eau est aménagé pour répondre à une fonction de bassin d'orage tout en étant un espace ludique et récréatif. Un sentier piétonnier éclairé et de nombreux équipements mobiliers entourent le lac. L'aire de pique-nique dispose d'un barbecue.



Source : AURCA



Le Soler, « Parc de l'Observatoire »



Parc aménagé urbain

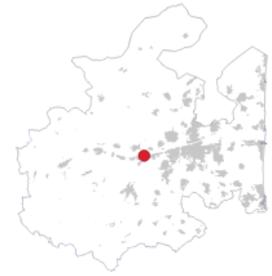
- ➔ **Superficie de l'îlot**
1,5 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Public : Commune du Soler
- ➔ **Accès - stationnement**
Rue Jacques Talairach
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC : zone essentiellement réservée aux équipements publics
- ➔ **Usages**
Promenade – Détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Le Soler, « Plan d'eau du Soler »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

6,05 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : Commune du Soler

➤ Accès - stationnement

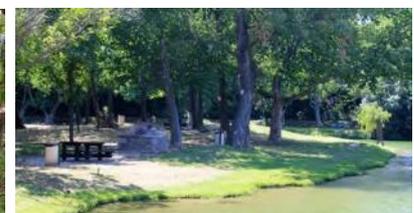
Rue Henri Barbusse
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

Na : Lac du Soler, Espace fédérateur
écologique, culturel et paysager à
vocation de loisirs

➤ Usages

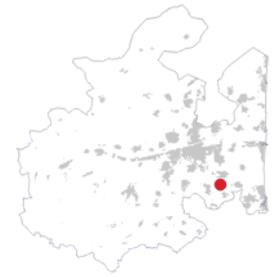
Promenade – Détente
Pêche
Activités récréatives



Source : AURCA



Théza, « Parc des 15 Olius »



Promenade aménagée

➤ Superficie de l'îlot

2,27 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : commune de Théza

➤ Accès - stationnement

Boulevard du 15 Olius, Rue du Pic Peric, Rue du Pic Carlit

➤ Zonage réglementaire

UDb : Aménagements paysagers, jardins et bassins de rétention

➤ Usages

Promenade – détente

Activités récréatives

Activités sportives





Théza, « Parc Jonquères »



Parc aménagé urbain

➤ **Superficie de l'îlot**

0,50 hectare

➤ **Propriétaire foncier**

Public : Commune de Théza

➤ **Accès - stationnement**

Route de Corneilla

Stationnement à proximité

➤ **Zonage réglementaire**

UA : Zone dense agglomérée,
parcs et jardins

➤ **Usages**

Promenade – Détente

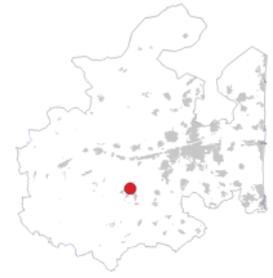
Activités récréatives



Source : Mairie de Théza



Thuir, « Espace François Mitterrand »



Parc aménagé urbain

- ➔ **Superficie de l'îlot**
0,18 hectare
- ➔ **Propriétaire foncier**
Privé mais ouvert au public
- ➔ **Accès - stationnement**
Avenue François Mitterrand,
Rue Vendôme
Stationnement à proximité
- ➔ **Zonage réglementaire**
UC : Équipements d'intérêt
collectif et services publics
- ➔ **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Thuir, « Parc Byrrh »



Espace semi-naturel

➤ Superficie de l'îlot

7,09 hectares

➤ Propriétaire foncier

Public : commune de Thuir

➤ Accès - stationnement

Avenue Docteur Ecoiffer
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

A : zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles et de son caractère paysager particulier

➤ Usages

Promenade – détente



Source : AURCA



Torreilles, « Berges du Bourdigou »



Promenade aménagée

➔ Superficie de l'îlot

1,07 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Torreilles
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

Avenue Georges Brassens
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

N : Espace naturel, soumis au PPRI
(chemin suivant le Bourdigou)

➔ Usages

Promenade – détente





Torreilles, « Parc de la cave coopérative »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
3,56 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Inconnu
- ➔ **Accès - stationnement**
Route de Sainte-Marie
- ➔ **Zonage réglementaire**
A : Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique
- ➔ **Usages**
Parc en projet



Source : AURCA



Torreilles, « Parc du Jumelage »



Jardin de quartier

➤ Superficie de l'îlot

0,52 hectare

➤ Propriétaire foncier

Public : commune de Torreilles

➤ Accès - stationnement

Avenue Georges-Brassens
Stationnement à proximité

➤ Zonage réglementaire

UBb : Secteur à vocation d'espace vert de proximité urbaine, de détente, d'animation

➤ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA





Toulouges, « Parc de Clairfont »



Parc aménagé urbain

- **Superficie de l'îlot**
8,23 hectares
- **Propriétaire foncier**
Public : Commune de Toulouges
- **Accès - stationnement**
Boulevard de Clairfont
Stationnement à proximité
- **Zonage règlementaire**
Nh : Équipements collectifs
d'intérêt général
- **Usages**
Promenade – détente
Activités récréatives



Source : AURCA



Toulouges, « Projet de poumon vert »



Espace semi-naturel

- ➔ **Superficie de l'îlot**
11,21 hectares
- ➔ **Propriétaire foncier**
Propriétaires privés
- ➔ **Accès - stationnement**
Chemin de Las Palabas
- ➔ **Zonage réglementaire**
N : Zone naturelle
- ➔ **Usages**
Promenade – détente



Source : AURCA



Villelongue-de-la-Salanque, « Parc Saint-Antoine »



Jardin de quartier

➔ Superficie de l'îlot

1,08 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Villelongue-de-la-Salanque

➔ Accès - stationnement

Rue du Printemps
Chemin de la Saurine
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

NI3 : Zone naturelle, bâtiments ou superstructures liés aux équipements sportifs et de loisirs.

➔ Usages

Promenade – Détente





Villelongue-de-la-Salanque, « Parcours de santé »



Parc aménagé urbain

➔ Superficie de l'îlot

2,68 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Villelongue-de-la-Salanque

➔ Accès - stationnement

Avenue du Littoral

➔ Zonage réglementaire

NI3 : Zone naturelle, bâtiments ou superstructures liés aux équipements sportifs et de loisirs
Ns3 : Zone naturelle, station d'épuration

➔ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA



Villeneuve-la-Raho, « Lac de Villeneuve »



Parc aménagé urbain

➔ Superficie de l'îlot

6,49 hectares

➔ Propriétaire foncier

Public : Commune de Villeneuve-de-la-Raho
Propriétaires privés

➔ Accès - stationnement

Allée Leon Jean Gregory, Avenue du Roussillon
Stationnement à proximité

➔ Zonage réglementaire

N : Zone naturelle à protéger en raison de la qualité des sites
Na : Équipements sportifs et de loisirs

➔ Usages

Promenade – détente
Activités récréatives
Activités sportives



Source : AURCA

RÉALISATION



Syndicat Mixte du SCOT Plaine du Roussillon
9, Espace Méditerranée - étage 6
66000 PERPIGNAN
tél. 04 68 37 79 52 - fax. 04 68 55 38 22

PARTICIPATION AUX ÉTUDES ET CONCEPTION GRAPHIQUE



Agence d'Urbanisme Catalane
19, Espace Méditerranée - étage 6
66000 PERPIGNAN
tél. 04 68 87 75 52 - fax. 04 68 56 49 52

